Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260130-D2026_001-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le TRENTE du mois de JANVIER

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 23 janvier 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MONFORT, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA.

Procurations : BILLIOU à GAUTIER, BOYER à HALNA, HUCHER à RAMEAU, JULIENNE à BOIRON, MAINAGE à LE BIHAN, MULLER à LANGLAIS.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-001 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Madame le Maire rappelle que l'article 2312-1 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, l'organisation d'un débat au sein du conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans une période de 10 semaines précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat constitue une formalité substantielle de la procédure budgétaire dont l'absence peut entacher d'illégalité le budget. Il a pour objet de permettre aux élus de définir les grandes orientations du budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir débattu,

- **VU** l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- **ENTENDU** l'exposé de Madame LE MASSON, Maire-Adjoint, présentant les orientations budgétaires 2026,

- **CONSIDÉRANT** que le débat d'orientations budgétaires constitue une obligation réglementaire et la première étape du cycle budgétaire,

- **PREND ACTE** de la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2026 détaillée dans le rapport d'orientations budgétaires ci-joint.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF